

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 86 (1950)  
**Heft:** 46

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** *Un an s'en va, un an s'en vient.* — Comité central S. P. R. — Vaud: *Association vaudoise des directeurs de chant.* — Lutry. — Palmes. — Genève: *Quand l'Etat est patron.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** *L'étain.* — Gabriel Mützenberg: *L'enfant.* — Bibliographie. — Table des matières.

## PARTIE CORPORATIVE

### UN AN S'EN VA, UN AN S'EN VIENT

Une fois encore, nous dégringolons décembre avec une vertigineuse rapidité et nous voyons poindre à l'horizon la frimousse éveillée de l'an nouveau... C'est le moment où dans les rédactions on met la dernière main aux articles qui résumeront les événements importants de l'année écoulée et dresseront le bilan de ce que nous avons acquis ou perdu... Avant que chacun de nous dresse son compte, individuel ou social, de profits et pertes, je me permets, au nom du Comité central (de l'ancien et du nouveau) et plus particulièrement de la rédaction de l'Educateur, de présenter à tous nos lecteurs et collègues nos vœux les plus chaleureux pour les fêtes, pour la fin de l'année et surtout pour celle qui vient. Que, se riant de nos angoisses actuelles, la jeune espiègle qui sera la première année de ce second demi-siècle étende aux douze mois de son règne la Trêve des Confiseurs! Ce serait là une bonne farce et pour une fois que ce serait aux marchands de canons et autres horreurs de faire la grimace!

G. W.

### COMITE CENTRAL S.P.R.

Le Comité central vaudois a tenu samedi 16 décembre, avec un peu de mélancolie, je présume, sa dernière séance; elle a eu lieu à Neuchâtel, en compagnie du nouveau comité accompagné par W. Zwahlen et H.L. Gédet, président et ancien président de la S.P.N.

Parmi les affaires courantes qui sont rapidement expédiées, notons les réponses des Conseils d'Etat de Neuchâtel et Vaud qui estiment impossible de mettre l'école romande de Berne au bénéfice d'un appui financier régulier, et les lettres des Départements de l'Instruction publique de Vaud, Neuchâtel et Genève au sujet des thèses adoptées par le Congrès.

R. Michel esquisse ensuite les tâches qui attendent le futur comité romand et dont la principale est de poursuivre la réalisation des vœux exprimés au Congrès de Lausanne. C'est là une œuvre de longue haleine qui exigera de la persévérance.

Il remercie tous les membres du Comité de 1946 à 1950 qui ont été pour lui de précieux collaborateurs et il adresse un mot particulier à notre collègue Serex qui quitte le comité après une activité féconde de seize années.

Michel transmet ensuite la présidence et les pouvoirs au nouveau comité neuchâtelois.

Delay félicite le comité vaudois du travail qu'il a accompli et dont il peut être fier, notamment sur le terrain international, et il rappelle la parfaite organisation du Congrès de juin 1950, à Lausanne. Il espère que pour l'aider dans la tâche qu'il entreprend, le nouveau comité pourra s'appuyer sur une S.P.N. qui aura conservé son unité.

On liquide encore quelques brouilles avant d'évoquer inter pocula de vieux souvenirs de la Romande...

G. W.

## VAUD

### **ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT**

Pour répondre au vœu exprimé par plusieurs de nos membres, lesquels souhaitent se retrouver et resserrer les liens d'amitié qui les unissent, nous avons le plaisir d'informer nos collègues-directeurs qu'un « Stamm » de l'A.V.D.C. se tiendra l'après-midi, chaque premier samedi du mois (dès le 6 janvier 1951) à Lausanne, à la Lampe Eternelle (St-Pierre-Caroline) où tous pourront venir passer d'agréables moments dans une ambiance sympathique.

*Au nom du comité :*

*Bernard Dubosson, secrétaire général.*

**LUTRY. Concert de voix d'enfants et d'hommes.** — Notre collègue Emery donnera un concert Bach, avec des Chorals et des Cantiques, dans le temple de Lutry, demain dimanche 24 décembre à 16 heures. Cette manifestation musicale offre, pour nous, instituteurs, un grand intérêt car ce sont les enfants, soprani et alti, qui chantent avec les voix d'hommes (Union Chorale de Lutry) des chefs-d'œuvre de la musique vocale. L'organiste Georges Kramer, de Lausanne, introduit chaque page chantée par un Choral ou un Prélude, tandis que Paul Burger exécute des œuvres de Bach pour violoncelle seul.

Cette audition d'enfants et d'adultes à la veille de Noël provoquera certainement de la joie et un enrichissement à ceux qui auront le privilège d'être dans le temple de Lutry en ce dernier dimanche de l'Avent.

### **PALMES**

En cas de décès d'un membre, les présidents de sections voudront bien commander la palme S.P.V. à l'adresse suivante, dès le 1er janvier 1951 :

M. Georges Gétaz, fleuriste-décorateur  
Petit-Chêne 30, Lausanne. Tél. 23 74 19.

GENÈVE

## QUAND L'ETAT EST PATRON

**Lettre de protestation de la Fédération de l'Enseignement**

Monsieur le Président et Messieurs les membres du  
Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève.

Monsieur le Président et Messieurs,

Au cours d'un récent entretien, M. le président du Conseil d'Etat nous a informés de votre récente décision de continuer à refuser toute prestation de traitement à un fonctionnaire de l'enseignement victime d'un accident, quels que soient la nature et le lieu de cet accident — sous réserve des cas où la responsabilité de l'Etat est engagée.

Les représentants de nos quatre associations tiennent à vous exprimer la très vive déception que leur cause ce refus.

Nos collègues du canton de Zurich bénéficient dans tous les cas d'accident de leur traitement entier pendant une durée de six mois. Il en est de même chez nos proches voisins de Vaud. L'Etat de Neuchâtel assure lui-même ses maîtres contre tous les risques d'accident et de maladie en participant pour les deux tiers aux frais de cette assurance. Le canton de Berne garantit dans les mêmes cas les trois quarts du traitement.

A notre connaissance, le canton de Genève est le seul où un fonctionnaire se voit privé de toute prestation légale dès le jour de son accident, même si celui-ci se produit à proximité immédiate du lieu de son travail.

**Ce qui paraît plus choquant encore, c'est le fait que la retenue opérée sur le traitement, au lieu d'être limitée aux frais de remplacement, dépasse, et de beaucoup, le montant de ceux-ci.**

Nous ne cesserons de protester contre ce régime que nous considérons comme préjudiciable aux bons rapports qu'une autorité se doit d'entretenir avec ses subordonnés. Tout en reconnaissant très loyalement l'importance de la participation de l'Etat à d'autres prestations — invalidité et retraites — nous regrettons que, sur le point que nous traitons, nos autorités n'aient pas fait preuve d'une plus large compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

*Pour l'Union du Corps Enseignant secondaire :*

*W. Lesquereux.*

*Pour l'Union des Institutrices genevoises :*

*Bl. Godel.*

*Pour l'Amicale des Ecoles enfantines.*

*Y. Grangier.*

*Pour l'Union des Instituteurs genevois :*

*R. Nussbaum.*



## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### L'ÉTAIN

#### Le minerai d'étain

Le minerai d'étain est aussi dénommé « pierre d'étain » ou « cassitérite », nom usité en minéralogie, dérivé du grec « kassiteros », terme signifiant étain. Les plus anciennes régions d'Europe connues pour leur minerai d'étain sont les Cornouailles, le Portugal et l'Espagne.

Ce n'est que beaucoup plus tard que le minerai d'étain apparaît en Europe centrale, c'est-à-dire en Saxe et en Bohême. Les premiers travaux entrepris aux environs de Graubünden, dans les Erzgebirge, datent du douzième siècle. A cause de plusieurs guerres, entre autres la fameuse guerre de Trente Ans, cette industrie ferme ses portes pendant des dizaines d'années. Grâce aux soins apportés, grâce aussi aux progrès et aux nouveaux procédés, il fut possible d'assurer l'extension des productions d'étain dans ces contrées. En 1400 la production atteint 2000 Centner, 20 000 en 1500, en 1600 elle baisse à 8000 Centner. On obtient environ 5000 Centner en 1700, puis 6000 en 1800 pour avoir à peu près 2500 Centner en 1850. (Le Centner est égal à environ 50 kg.). Vers la fin du dix-neuvième siècle, la production a été pratiquement arrêtée.

Il va sans dire que grâce au développement des lignes maritimes, des rapports, sur de grandes distances, plus ou moins réguliers furent établis avec des territoires en dehors de l'Europe, par exemple avec l'Asie. A l'origine la Malaisie était capable de combler les besoins en étain des Etats de l'est.

Quoique la présence de minerai d'étain dans l'île de Billiton, près de Sumatra, fût connue déjà depuis longtemps par les Chinois, il fallut aiguillonner les autorités pour commencer l'extraction du minerai. Il fut laissé à l'initiative privée de prendre tous les risques d'exploration et d'essai dans un domaine d'une valeur inconnue. En 1850, H.R.H. Prince Henry et le baron van Tuyll van Serooskerken, s'adressèrent au gouvernement hollandais afin d'obtenir une concession et de pouvoir explorer l'île, concession qui fut accordée le 23 mars 1852. En 1860, cette concession passait aux mains d'une compagnie privée, la compagnie Billiton, alors fondée. Voici pour se donner une idée, la production en « grands tonneaux » du minerai d'étain extrait des îles de Banka et Billiton, jusqu'à la veille de la guerre :

<i>Année</i>	<i>Banka</i>	<i>Billiton</i>
1860	5.034	243
1880	4.418	4.798
1900	12.323	4.629
1920	13.376	7.836
1939	15.812	9.580

Pendant leur occupation, les Japonais firent des cultures aux endroits propices où il y avait des exploitations minières précédemment. Après la libération, les équipements des mines durent être en grande

partie et même totalement renouvelés. Actuellement, la compagnie d'exploitation Billiton dispose de huit super-dragues, qui peuvent draguer jusqu'à une profondeur de trente mètres. Le terrain charrié par l'une de ces dragues pourrait être de 3 millions de mètres cubes par an. Cela signifie qu'en une année, trois de ces super-dragues pourraient partager l'Angleterre par un canal de 5 mètres de profondeur et de 25 mètres de large.

Les Etats malais, la Bolivie, l'Indonésie, le Congo belge, le Nigéria et le Taïland sont les principales contrées productrices du minerai d'étain à présent. La production de ces territoires en 1948 atteignait respectivement 44,815 ; 37,336 ; 30,616 ; 12,859 ; 9,236 et 4,240 « grands tonneaux ». La production totale mondiale de cette année fut de 151 500 « grands tonneaux » environ.

### L'étain métallique

La civilisation date de l'époque où le feu et les métaux furent découverts. Dès que les métaux furent utilisés, ils assurèrent le développement de l'humanité.

La mythologie grecque raconte que ce fut Prométhée qui vola le feu au ciel, mais personne n'a pris le soin de nous rapporter la découverte de l'étain. Il est vrai que lors de fouilles, nous avons acquis quelques connaissances au sujet de l'utilisation de l'étain dans les anciens temps. Mais ce n'est que difficilement que nous obtenons des renseignements sur la découverte des mines d'étain.

Si nous nous penchons sur le passé, dès que l'étain fut découvert, il fut utilisé premièrement, non comme métal pur, mais sous forme d'alliage : le bronze. Le bronze est un mélange de cuivre et d'étain. Les plus anciens objets montrent à l'analyse qu'il y avait une partie d'étain pour neuf parties de cuivre. Près de l'ancien palais impérial de Pékin, il y a neuf grandes plaques en bronze faites en l'an 2213 avant la naissance du Christ ; ce bronze est en métal provenant, il est pratiquement certain, de la province du Yunnan. Chacune de ces plaques représente l'une des neuf provinces. Mais 1500 années plus tôt, en 3700 avant Jésus Christ, les Chinois utilisaient déjà l'étain dans la manufacture de coins, de monnaies et d'outils.

En Europe, ce sont les Phéniciens qui les premiers travaillèrent l'étain, 1200 ans avant Jésus Christ. Au début ils amenaient l'étain, entre autres contrées, de l'Espagne, où ils avaient établi les ports de commerce à Gades, appelé actuellement Cadix. Lorsque Rome régna en maîtresse sur tous les territoires environnant la Méditerranée, les Phéniciens durent mettre un point final à leur commerce. L'importance de l'Espagne diminua considérablement au détriment des Cornouailles, que les plans d'exploitation des Romains rendirent florissantes. A cette époque l'étain des Cornouailles était transporté par des marchands de Galicie jusqu'aux bords de la Méditerranée. C'est Diodorus Siculus qui vivait au temps de Jules César et d'Auguste, huit ans avant la naissance du Christ, qui décrit comment les premiers chargements étaient transportés jusqu'à Ictis ou Vectis qui est probablement maintenant l'île de



Wight ou le Mont Michel, puis de là par bateaux vers la côte est de la Gaule, aujourd'hui la France. Les transports par terre jusqu'au Rhône duraient trente jours, et étaient effectués par des chevaux bâtés. A cette époque Marseille était le dépôt et la place de marché de l'étain. Alors, et pendant une dizaine d'années on appelait l'étain cassitérite ou « Plumbum Album » (littéralement : plomb blanc) ; une dénomination celtique lui fut donnée, c'était « Stean » ou « Istein », mais bientôt le mot fut latinisé en stannum : étain, lequel nom fut retenu jusqu'à nos jours. Il faut remarquer que la formule chimique de l'étain « St » provient du mot latin stannum.

Dans les Cornouailles il y a encore quelques ruines de fonderies datant de cette époque appelée « Jews Houses » par les habitants. (Jews Houses, littéralement signifie : maisons juives.) Ce nom est subjectif du fait que la fonte et le marché de l'étain furent, pendant le moyen âge, entre les mains des Juifs.

Au treizième siècle, chaque bloc d'étain exporté était l'objet d'une taxe. Cette taxe se montait à 1 Mark par bloc (1 Mark = 13 Shillings — 7 fr. 80 aujourd'hui). En 1305 Edouard Ier changea cette taxe, la porta à 4 Shillings (2 fr. 50 aujourd'hui) par 50 kg., ce qui était extrêmement élevé si l'on considère que le prix de marché était d'environ 13 Shillings par 50 kg.

Sous le règne de la Reine Elisabeth, en 1570, un certain nombre de mineurs allemands furent envoyés en Angleterre pour observer les améliorations apportées dans les mines anglaises. A cette époque les extractions atteignaient 1400 tonnes par an.

En 1720 environ, les premiers morceaux d'étain de l'Asie firent leur apparition en Europe.

L'étain est utilisé sous toutes ses formes et en combinaisons multiples. On obtient des feuilles en laminant de l'étain fondu pour le réduire en lames que l'on bat ensuite. On l'emploie ainsi pour recouvrir l'une des surfaces des miroirs, pour envelopper certains articles que l'on veut soustraire à l'action de l'air, à doubler l'intérieur de certaines boîtes, etc. L'étain entre dans la composition de plusieurs alliages ; il est à la base de l'opération appelée étamage et de la fabrication du fer-blanc.

La consommation mondiale de l'étain pendant l'année 1948 a atteint environ 140 000 grands tonneaux, que l'on a utilisés dans les proportions suivantes :

Feuilles d'étain	48.500	grands tonneaux	(34,7 %)
Soudure	37.400	»	(26,7 %)
Sous forme métallique	20.200	»	(14,4 %)
Bronze	13.400	»	( 9,6 %)
Etamage	8.400	»	( 6 %)
Produits chimiques, etc.	6.200	»	( 4,4 %)
Papiers d'étain et tubes	5.900	»	( 4,2 %)

*Traduit de l'anglais par J.-Cl. R.*

**« Caravelle » veut être, sans profit matériel, au service des jeunes. Faites-lui des abonnés et le journal augmentera le nombre de ses pages.**

## L'ENFANT

*Il souffle un vent de prophétie  
Sur les décombres, sur le sable...  
Sur l'Enfant ; la vie  
Emerge de l'étable.*

*Le vin jaillit de notre lie,  
Clair, généreux pour notre table ;  
Le sang pur fortifie  
Notre cœur misérable.*

*L'enfant paraît dans l'ombre humaine ;  
C'est un espoir, c'est une graine  
Au sol couvert d'épines...*

*Et de ses pas sont d'innocence  
C'est Dieu lui-même qui chemine  
Dans toute sa puissance.*

Gabriel Mützenberg.

**BIBLIOGRAPHIE**

## DE BELLES BIOGRAPHIES POUR LA JEUNESSE

**Héros de la Paix**, par Alice Descœudres. Imprimerie des Coopératives Réunies, La Chaux-de-Fonds.

Alice Descœudres nous fait aimer un catholique, un savant, une abstinente et une jeunesse laborieuse : St-François de Sales, Elisée Reclus, Suzanne Orelli et des Juifs. Les exploits de ces héros ? Une vie de charité, d'entraide, de rayonnement bienfaisant. Une vie au service de la Paix et des progrès sociaux.

L'histoire de ces héros est magnifique. A la lire, on reprend courage et on découvre la vraie manière de lutter pour la Paix. Et puis, on aime encore davantage cette histoire quand on sait qu'Alice Descœudres est un aussi fervent pionnier de la Paix que ces Héros. Elle aime la jeunesse et les hommes malheureux et c'est pour les soulager, les aider, les encourager qu'elle écrit ces biographies. M. P.

**L'enchantement valaisan**, par Vio Martin. Edit. de Perspective. Fr. 3.—.

Un titre évocateur qui tient ce qu'il promet ! Car c'est bien un enchantement que de suivre l'auteur dans ses promenades de la Bâtiâz jusqu'à Rarogne et à Loèche en passant par des chemins discrets. Des bourgs, des moments, des sommets et des fleurs, chaque tableau exprime des états d'âme que l'on s'étonne de trouver si divers. Non pas que Mme Vio Martin étale ses impressions en phrases enthousiastes ou attendries ; au contraire, tout est discrétion, délicatesse et si profondément sincère que notre attention, captive, ne résiste pas à l'enchantement.

Tous ceux qui aiment le Valais — et ils sont nombreux — voudront posséder ce petit livre..



**Miniatures indiennes**, par Erwin Gradmann. Orbis Pictus, Vol. VI. Un volume de 48 p. 12,5 × 19, avec 19 planches en couleurs. Relié : 4 fr. 20. Librairie Payot, Lausanne.

La Collection Orbis Pictus, qui nous avait déjà présenté une remarquable série d'Icones, offre aujourd'hui à notre admiration un choix de Miniatures indiennes appartenant au Dr Werner Reinhardt. C'est Erwin Gradmann qui nous introduit à la connaissance de ces œuvres délicates qu'il commente aussi, chacune en particulier.

Les thèmes se rapportent naturellement aux croyances des Hindous, en particulier à la merveilleuse légende de Râdhâ et Krishna, symbole de l'âme à la recherche de Dieu. L'auteur nous remet en mémoire les éléments essentiels de la mythologie hindouiste ; sans ses subtiles explications, on ne parviendrait que difficilement à saisir la signification de ces miniatures toutes baignées de grâce immatérielle. La qualité des reproductions contribue à faire de ce petit volume une parfaite réussite qui enchantera les amateurs de beaux livres.

**Force et Santé**, par Roger Thomas. Edition La Concorde, Lausanne, Fr. 1.90.

Un petit livre d'une intensité rare, accessible à tous et bien propre à rendre la confiance profonde aux chercheurs et aux âmes troublées. Abordant de façon étonnamment simple et claire quelques problèmes de vie capitaux, il touche à bien des sujets et garde, dans sa diversité, une unité qui ne se dément jamais car il montre dans l'attitude chrétienne la solution aux difficultés humaines, la source de la joie, de la force et de la santé.

**La politesse raisonnée**, par Jean-Pierre Reymond. Petit manuel de savoir-vivre. Un volume de 88 pages, 12 x 18, broché, 1 fr. 85. Librairie Payot, Lausanne.

Tandis qu'autrefois les belles manières étaient l'apanage d'une certaine classe, de nos jours la politesse s'est répandue dans tous les milieux, beaucoup plus en contact les uns avec les autres. Dans un récent ouvrage, M. Jean-Pierre Reymond a donc cru bien faire, non pas tant d'énumérer ces règles que d'en faire saisir l'esprit. La politesse est la mesure de notre culture, commence-t-il par affirmer. C'est cette idée qu'il développe dans la première partie où il montre les raisons que nous avons de nous conformer à ses usages. Non seulement elle facilite les rapports entre hommes, mais elle affine le caractère, contribuant à rendre ainsi la vertu elle-même plus séduisante. Et la discipline qu'elle impose à chacun est salutaire. Après avoir examiné ses divers aspects, l'auteur indique les usages les plus couramment adoptés en tous lieux et en toutes circonstances. Il suffit de parcourir ces pages pleines de conseils pertinents pour se rendre compte combien nous avons tous de choses à y prendre. Bien connaître ces usages, c'est mettre beaucoup d'agréments dans la vie et se mouvoir avec aisance partout ; manquer à l'un ou l'autre, c'est au contraire s'exposer à faire figure d'ours, cet ours qui décore la couverture du livre et porte si gauchement son bouquet de fleurs.